

Suresnes, le 24 avril 2020

Monsieur Bruno Le Maire

Ministre de l'Économie et des Finances
139 Rue de Bercy
75012 PARIS

Monsieur le Ministre,

En tant que Président national du CNPA qui rassemble les 142 000 entreprises et les 500 000 actifs de la Distribution et des Services de l'Automobile, je tenais à attirer votre attention sur la situation particulièrement grave du secteur de la location de véhicules.

Ces acteurs, qui représentent plus de 15 000 salariés, pèsent 3.5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Ces métiers de « la mobilité partagée » disposent d'un parc roulant annuel moyen de 300 000 voitures et utilitaires. 250 000 véhicules sont commandés et livrés chaque année auprès des constructeurs, dont une très grande majorité auprès des marques françaises. Bénéficiant des dernières évolutions technologiques, cette flotte se distingue aussi par sa sobriété en termes de rejet de CO₂.

Depuis le début de la crise, le secteur, ces acteurs majeurs du tourisme (3^{ème} pôle de dépenses après le transport aérien et l'hôtellerie restauration), connaissent une baisse drastique des réservations. Les professionnels observent ainsi un taux de réservation en chute de 95% selon nos études.

En dépit des alertes effectuées auprès du Secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne, dans le cadre des réunions hebdomadaires du Comité stratégique de la filière Tourisme, nous craignons de ne pas être suffisamment inclus dans les dispositifs instaurés ou à mettre en place pour sauver cette industrie essentielle.

La situation se dégrade chaque jour, bien que l'activité, considérée comme « essentielle », reste autorisée à continuer de recevoir du public. L'autorisation d'ouverture de nos établissements que nous avons honorée pour gérer les retours comme pour accompagner les professions en première ligne face à l'épidémie, n'a pas eu d'impact positif sur notre chiffre d'affaires. Elle a plutôt engendré des coûts supplémentaires (loyers divers maintenus, assurances complémentaires à mettre en place, mesures sanitaires pour assurer la protection de nos salariés comme des clients) qui impactent ainsi un secteur déjà très affecté par la crise.

En outre, l'absence de clarification auprès du grand public sur le périmètre des activités autorisées à ouvrir, et les difficultés liées à la rédaction de l'attestation dérogatoire de déplacement, ont entraîné des difficultés opérationnelles pour les entreprises du secteur et des verbalisations par les forces de l'ordre.

Cette situation est d'autant plus difficile que les loueurs doivent supporter des coûts fixes importants chaque jour, même lorsque l'activité est à l'arrêt, à commencer par des coûts de dépréciation, stockages et assurances de nos véhicules. Nous estimons à 250 M€ par trimestre les coûts de flotte, loyers et redevances qui restent dus même en cas d'inactivité.

Notre profession nourrit également une grande inquiétude concernant l'application des dispositions de la loi d'Orientation des Mobilités, le calendrier d'application des objectifs d'acquisition de véhicules à faibles émissions, à compter de 2022, nécessitant des investissements de la part de nos entreprises dès cette année.

Nos entreprises sont aujourd'hui dans l'incapacité de réaliser de tels investissements au cours des prochains mois. Sans remettre en cause les objectifs de transition écologique fixés par l'État, il nous paraît indispensable de reprogrammer un calendrier réaliste dans ce contexte inédit. Nous souhaitons par ailleurs que l'État puisse nous accompagner en donnant au secteur les moyens d'atteindre les objectifs fixés.

Face à ces enjeux, et alors que d'autres pays européens, tels que l'Autriche, ont pris des mesures pour accompagner la gestion des « actifs périssables », nous souhaitons vous soumettre des mesures immédiates pour assurer la survie de nos entreprises.

A ce titre, vous trouverez en annexe de ce courrier un état des lieux ainsi que nos propositions.

Nous souhaiterions vivement pouvoir nous entretenir avec vous dans les prochains jours afin de vous exposer dans le cadre d'un comité restreint ces différents points. Il est en effet urgent et indispensable que le secteur de la location de véhicules soit inscrit comme un acteur à part entière dans la dynamique du plan de relance de notre économie.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Francis Bartholomé
Président CNPA



Robert Ostermann
Président Métiers de la Mobilité Partagée CNPA
Directeur Général d'Europcar Mobility Group

Annexe : État des lieux et propositions.